

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



Notes pour une allocution de
l'honorable Allan J. MacEachen
à l'occasion d'un dîner offert
par le Gouvernement canadien
aux délégués et observateurs
du Conseil international du
blé ainsi qu'aux participants
du Forum du centenaire

Le 27 juin 1984

OTTAWA

Monsieur le Président, distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous souhaiter une cordiale bienvenue ce soir au nom du Gouvernement du Canada. Cette centième séance du Conseil international du blé marque un jalon dans l'histoire de la coopération céréalière, et nous sommes honorés d'être les hôtes, ici même dans la capitale nationale, de cette séance anniversaire, de même que du Forum du centenaire qui s'ouvre demain.

Je crois comprendre que parmi les pays membres du Conseil qui sont représentés ici, il y a ceux qui, voilà plus de 50 ans déjà, entamaient l'élaboration de concepts de coopération qui allaient mener à la conclusion de plusieurs accords sur le blé et à la création du Conseil lui-même. Nous sommes heureux que huit pays qui ne font pas partie du Conseil, et dont plusieurs jouent un rôle de plus en plus important dans le commerce international des céréales, se soient joints à nous pour célébrer cet anniversaire. Je voudrais aussi souhaiter une bienvenue toute spéciale aux représentants des nombreuses organisations internationales responsables de la production, de la distribution et du commerce des céréales.

L'intérêt que porte le Canada au commerce des céréales remonte aux années de sa colonisation et, avec l'ouverture de l'Ouest canadien notre pays s'est taillé une place sur ce marché international. Vous êtes probablement tous conscients de l'importance des céréales pour notre production et notre commerce. Plus de la moitié de notre production de céréales et d'oléagineux est exportée et le volume annuel de ces exportations se chiffre à près de 30 millions de tonnes métriques.

J'ai été personnellement responsable de nombreuses questions touchant le commerce international des produits agricoles, dont les céréales. L'une des premières réunions internationales auxquelles j'ai participé à titre de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, en 1975, était

la réunion ministérielle du Commonwealth sur la production alimentaire et le développement rural. Plus tard la même année, j'ai dirigé la délégation canadienne qui a participé à la Conférence mondiale de l'alimentation à Rome. Plus récemment, j'ai assumé la présidence de la Conférence du GATT de 1982, au cours de laquelle la question du commerce agricole a semé le désaccord. Je suivrai donc vos délibérations avec beaucoup d'intérêt.

L'importance des denrées et de leur production et distribution dans le monde transcende largement le caractère économique de l'activité. Le blé et les autres céréales vivrières sont essentiels au bien-être et à la sécurité du monde aujourd'hui, comme ils l'ont été tout au cours de l'Histoire. Comme la population de la planète est censée dépasser les 6 milliards d'habitants en l'an 2000, la production et le commerce des céréales doivent continuer d'augmenter de façon à répondre à cette demande.

Notre présence ici aujourd'hui prouve que tous les pays, peu importe leur taille, leur situation géographique, leur stade de développement et leur système économique ou politique, sont largement tributaires de ces produits de base essentiels. L'Histoire illustre éloquemment que si la production et le commerce des céréales sont influencés par les grands événements qui surviennent de par le monde, ils infléchissent souvent le cours de ces événements. Le Canada a toujours estimé que le commerce des produits alimentaires, et surtout des céréales, est l'un des moyens de rapprocher les nations, d'améliorer leur compréhension et leur appréciation de leurs intérêts respectifs, et, partant, de les rendre davantage capables de travailler ensemble.

Si le Canada a été au premier plan de la recherche des meilleurs arrangements possibles pour la production et le commerce des céréales, il ne faut pas y voir un effet du hasard. Nous avons participé activement à l'élaboration du premier accord international sur le blé en 1933, tout comme d'ailleurs un certain nombre d'autres pays représentés ici aujourd'hui. Nous avons continué de rechercher une collaboration vigoureuse au chapitre du commerce international des céréales, car nous croyons que cette collaboration est importante non seulement pour le secteur lui-même, mais aussi pour la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde.

Ces dernières années, la poursuite de nouvelles approches, ainsi que d'objectifs développementaux et humanitaires plus généraux, nous a permis de fournir une aide alimentaire substantielle de façon planifiée. Le Canada se rend compte qu'il doit adopter une approche aussi bien à court terme qu'à plus long terme pour accroître la

sécurité alimentaire mondiale. Dans l'immédiat, il faut nourrir les affamés. À cette fin, le Canada consacre annuellement plus de 300 millions de dollars à l'aide alimentaire. Étant donné la conjoncture actuelle, ce chiffre augmentera vraisemblablement.

Mais il est aussi évident que nous devons encore davantage aider les pays en développement à renforcer leurs propres capacités de production afin qu'ils puissent satisfaire dans une beaucoup plus large mesure les besoins grandissants de leurs populations. C'est pourquoi le Canada a fait de l'aide dans le secteur agricole et alimentaire la principale priorité de ses programmes d'aide au développement. À plus long terme, l'augmentation de la production intérieure dans les pays en développement et la croissance économique qu'elle engendra serviront le commerce international des céréales. Et non le contraire.

Nous sommes tous conscients du rôle que les politiques nationales et commerciales des gouvernements, sans compter les conditions environnementales naturelles, ont joué dans l'évolution du secteur céréalier mondial. Il est assez paradoxal que la production excédentaire de certains pays industrialisés ait avivé la concurrence et fait chuter les prix, tandis que la faim demeure un fléau dans certaines régions du monde. Il y a également la question connexe des problèmes d'endettement des pays en développement qui empêchent ceux-ci d'acheter des denrées et d'autres articles essentiels. Nous ne pouvons non plus oublier les difficultés grandissantes de financement international auxquelles se heurtent les producteurs céréaliers.

Heureusement, l'agriculture scientifique moderne, qui puise à la technologie nouvelle, améliore la productivité et notre capacité de faire face aux caprices de la nature. Nous reconnaissons que les gouvernements doivent mettre au point des politiques appropriées pour encourager le secteur vivrier à se développer, pour faciliter la distribution et le commerce des céréales et pour assurer une plus grande sécurité alimentaire à toutes les nations. Toute nouvelle mesure visant à améliorer la coopération céréalière doit prévoir au départ les consultations voulues et la coordination des politiques nationales qui ont un impact sur cet important volet du commerce international. À cet égard, le rôle que joue le Conseil international du blé est capital.

Le Forum du centenaire, qui s'ouvrira demain, vise les objectifs suivants: aider à prévoir l'avenir et dépasser les problèmes avec lesquels les gouvernements sont

actuellement aux prises dans le secteur céréalier, de façon que puissent être élaborées des politiques visant à protéger et à encourager le secteur vital des céréales vivrières. Voilà, pour nous, comment se présente le défi céréalier.

Vous avez été invités ici cette semaine parce que mes collègues du Cabinet et moi-même croyions qu'il était important de marquer la centième séance du Conseil international du blé et de reconnaître le rôle que le Conseil a joué dans la promotion de la coopération internationale dans le secteur céréalier. Nous étions également d'avis qu'il fallait élargir le cadre des activités normales du Conseil à cette occasion, et c'est ainsi qu'a pris naissance le Forum du centenaire. Les éminents conférenciers qui prendront la parole nous aideront à sonder l'avenir et à proposer diverses directions que pourraient emprunter nos politiques. Nous ne doutons pas que tous les participants sauront tirer les enseignements voulus de cette initiative, et que les idées mises de l'avant seront débattues à l'occasion de futures séances du Conseil et ailleurs.

Je suis donc heureux de vous offrir, au nom du Canada, mes meilleurs vœux de succès dans vos travaux. J'espère que vous vous plairez à Ottawa et que ces discussions feront germer de nouvelles idées qui se traduiront par une plus grande coopération internationale dans le secteur céréalier pour les années à venir.